



**COMMUNIQUE
DE PRESSE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République**

Le 12 avril 2019

A/S : Pôle gare de Maisons-Laffitte : une très bonne nouvelle

La Communauté d'Agglomération Saint-Germain boucles de Seine (CASGBS) , hier soir 11 avril, a adopté une convention de financement avec Ile-de-France Mobilités pour la réalisation d'une étude « pôle gare de Maisons-Laffitte ».

Il s'agit là d'une excellente nouvelle en raison de la nécessité de remodeler l'ensemble multimodal situé à proximité immédiate de la gare.

Cette étude financée à hauteur de 100 000 euros par IDF Mobilités (Région Ile-de-France), qui concernera le stationnement des bus ainsi que la circulation des transports urbains, vise à améliorer le confort et l'accessibilité des usagers, accroître les services de transports urbains et surtout à prendre en compte le stationnement sécurisé des vélos.

Je suis intervenu en séance pour me féliciter de la signature de cette convention de financement. J'ai demandé que cette étude du « pôle gare » inclue également le stationnement et le dépôt de vélos à assistance électrique (VAE) pour faciliter, par exemple, les liaisons douces entre la gare et le camp Gallieni où la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructures et des Systèmes d'Information (DIRISI) monte en puissance.

Cette étude va démarrer dans les prochaines semaines ; elle est conclue pour une durée de 24 mois.

Dès la validation de l'étude, la ville, la communauté d'agglomération, Ile-de-France mobilités concluront un contrat pour la réalisation de ces aménagements.

C'est, en conséquence, une très bonne nouvelle !